

**DEPARTEMENT  
DU LOIRET**

\*\*\*\*\*

**VILLE DE  
SAINT JEAN DE LA RUELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023**

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 27 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

**PRESENTS** : M. RIVIERE DA SILVA, Mme DESNOUES, M. LAVAL, Mme HAMEAU, M. VILLARET, Mme LE BIHAN, M. RINA-BASILIO, Mme BELLIZIO, M. PIVAIN, Mme BUREAU, Mme MOULIN, M. PASSEGUE, Mme PARAYRE, M. AMSTUTZ, Mme GAMBONI, Mme DANGE, Mme BOIS, M. CHAILLOU, Mme GAUTHIER, Mme LOQUET, M. PAOLI, M. LAFRAYHI, M. HUBERT, M. HUYGHUES DES ETAGES, Mme DAHOU, M. DUPRE.

**OBJET** : Subvention exceptionnelle à La Fabrique Opéra Val de Loire.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS ET REPRESENTES** : M. LACOU a donné pouvoir à M. LAVAL, Mme NOGUES a donné pouvoir à M. PAOLI, M. MABOUSSOU a donné pouvoir à M. RINA-BASILIO, Mme CAKIR a donné pouvoir à Mme BELLIZIO, Mme PAROU a donné pouvoir à M. DUPRE.

**ABSENTS** : M. DIARRA, M. ZING TSALA.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. HUBERT.

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Fabien RIVIERE DA SILVA  
Maire de Saint Jean de la Ruelle

## 2023-438 Subvention exceptionnelle à La Fabrique Opéra Val de Loire.

La Fabrique Opéra Val de Loire est une association qui a pour objet de démocratiser l'art lyrique, en rendant les spectacles accessibles au plus grand nombre, notamment par la production de spectacles vivants.

Le concept de cette association est de réaliser un opéra coopératif. Elle associe des jeunes issus de lycées et établissements techniques de la Région Centre Val de Loire à une équipe artistique professionnelle. La participation de ces élèves à un événement culturel de grande envergure leur permet d'exprimer leur créativité et leurs compétences techniques dans le cadre d'un projet pédagogique significatif et de devenir les véritables acteurs de la création d'un opéra sur un pied d'égalité avec les professionnels qui les encadrent.

La commune de Saint Jean de la Ruelle a déjà apporté son soutien aux projets précédents de l'association, notamment pour la représentation de La Traviata ou de West Side Story, dont la mise en œuvre avait été perturbée et fragilisée par le contexte sanitaire.

En 2024, la Fabrique Opéra Val de Loire prévoit de jouer l'opéra Nabucco de G.Verdi les 22, 23 et 24 mars 2024 au Zénith d'Orléans.

Afin de participer financièrement à la réalisation de cette production, il est proposé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5 000 €.

Ce soutien viendra en contrepartie d'animations spécifiques que l'association réalisera au bénéfice des stéoruellans notamment auprès d'établissements scolaires en amont du spectacle, dans un but de sensibilisation et de découverte.

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 20 novembre 2023,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € à l'association La Fabrique Opéra Val de Loire pour la mise en œuvre de son projet de spectacle 2024.

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2023, nature 6745.



Fabien RIVIERE DA SILVA  
Maire de Saint Jean de la Ruelle